

Plancher chauffant électrique

Guide d'installation

Sommaire

Caractéristiques techniques **Page - 2**

Préparer le sous-plancher **Page - 2**

Planifier l'installation **Page - 2**

Tests **Page - 2**

Installation **Page - 3/4**

Votre garantie **Page - 4**

Recyclage & élimination **Page - 4**

Nous contacter **Page - 4**

Caractéristiques techniques

Le plancher chauffant électrique est fabriqué à partir de câblage isolé à double conducteurs, qui comprend une isolation haute performance, autour des fils de chauffage et une membrane enrobée ou tissée métallique terre, enrobée d'une couche d'isolation extérieure en polymère. Le câblage est fixé dans une maille en fibre de verre, avec le câble espacé de 7,5 cm. Il fournit une puissance de chauffe réglementée de 150W par mètre carré. Le câblage est conforme aux directives de ce secteur, et est conçu pour une utilisation sécurisée sous un plancher en bois ou sur un sous-plancher solide. Le plancher chauffant électrique est soumis à un contrôle strict, supérieur aux normes européennes. Il est généralement installé sous le carrelage, ou sous des pierres en grès ou naturelles. Pour une utilisation sous d'autres surfaces, telles que le parquet ou le stratifié, il suffit de poser un chape sur le câblage et de poser le revêtement de sol de la manière habituelle.

Le câble de chauffage de chaque natte chauffante est muni, à un bout, d'un conducteur froid d'une longueur de 4 mètres, pour permettre son raccordement combiné à un thermostat et une minuterie externes. Chaque câble de chauffage est d'une longueur résistive et fixe, et ne peut donc pas être raccourci. Nous offrons 14 tailles du plancher électrique chauffant, pour une utilisation individuelle ou en association afin de s'adapter à toute superficie de sol, en les reliant en parallèle.

Nous recommandons fortement que tous les travaux électriques soient effectués par un électricien qualifié, ils doivent également être conformes aux réglementations de câblage françaises en vigueur. Le plancher chauffant doit être installé en association avec une commande Timerstat avec un capteur de température du sol et être connecté via un circuit sécurisé DDR (dispositif différentiel résiduel).

1.0 (150W/0.7A) - 0.5m x 2m = 1m ² 353Ω
1.5 (225W/1.0A) - 0.5m x 3m = 1,5m ² 235Ω
2.0 (300W/1.3A) - 0.5m x 4m = 2m ² 176Ω
2.5 (375W/1.6A) - 0.5m x 5m = 2,5m ² 141Ω
3.0 (450W/2.0A) - 0.5m x 6m = 3m ² 118Ω
4.0 (600W/2.6A) - 0.5m x 8m = 4m ² 88Ω
5.0 (750W/3.3A) - 0.5m x 10m = 5m ² 71Ω
6.0 (900W/3.9A) - 0.5m x 12m = 6m ² 59Ω
7.0 (1050W/4.6A) - 0.5m x 14m = 7m ² 50Ω
8.0 (1200W/5.2A) - 0.5m x 16m = 8m ² 44Ω
9.0 (1350W/5.9A) - 0.5m x 18m = 9m ² 39Ω
10 (1500W/6.5A) - 0.5m x 20m = 10m ² 35Ω

Préparer le sous-plancher

Avant l'installation d'un sol carrelé, qu'il soit chauffé ou non, il faut bien préparer le sous-plancher. Il est essentiel qu'il soit solide, de niveau, et qu'il puisse soutenir le poids sans déviation ou déplacement. Les recommandations suivantes sont des conseils généraux ; veuillez demander davantage d'information aux experts de la profession (carreleur, fabricant de carreaux et de colle).

Sous-plancher en bois

Les lattes de plancher existantes doivent être fixées de façon sécurisée et être de niveau. Ensuite, elles doivent être recouvertes soit d'un panneau de support isolé pour carrelage, soit d'un contreplaqué W.B.P. de 18 mm. Le dos et les bords du contreplaqué doivent être scellés avant la pose. Ensuite, avec des vis plaquées, il faut le fixer aux solives de plancher à des centres de 20 cm, avec des fixations supplémentaires sur les bords. En cas d'utilisation d'un panneau de support de carrelage, celui-ci doit être installé en suivant les instructions du fabricant.

Sous-plancher solide

Un sous-plancher en béton doit être entièrement sec. Lorsque le béton est fraîchement posé, il peut prendre plusieurs semaines pour durcir et sécher complètement. Enlevez toute trace de colle et de l'ancien revêtement de sol, et assurez-vous que la surface soit lisse et de niveau. Bien que les nattes chauffantes puissent être posées directement sur du béton propre et sec, nous recommandons l'utilisation d'un panneau de support isolé pour carrelage, afin d'améliorer la performance et l'efficacité du système de chauffage.

Préparer l'alimentation électrique

Nous recommandons d'effectuer ces travaux avant de préparer le sous-plancher et de poser le plancher chauffant. Ces travaux doivent être effectués par un électricien qualifié et être conformes à la réglementation française en vigueur.

Pour l'installation de plus de 2 tapis, une boîte de jonction sera nécessaire pour raccorder les dispositifs en parallèle, afin de faciliter la connexion au thermostat. Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide d'installation du thermostat.

Planifier l'installation

Pour calculer la superficie disponible pour le chauffage, il suffit de prévoir une marge de 10 cm sur tout le périmètre de votre pièce et de tout objet fixe, et de soustraire cette valeur de la superficie totale. Vous devez alors choisir une taille de natte égale ou inférieure à ce chiffre. (À rappeler : les nattes chauffantes ne peuvent pas être raccourcies). Elles ne doivent pas être posées sur ou à proximité d'un système d'eau chaude existant ou des tuyaux de chauffage central. Gardez à l'esprit que chaque natte a une largeur de 50 cm et que les rangées opposées devraient être placées à environ 8 cm d'écart, égal à l'espacement des câbles, afin de conserver un niveau de chauffe homogène et d'éviter des zones trop chaudes ou froides. N'oubliez pas que les espaces sous des objets fixes, tels que les baignoires, les WC, les receveurs de douche, les meubles de cuisines, les fours etc. ne doivent pas être chauffés. Il convient de réfléchir au montage définitif des meubles de cuisine et des saintaires etc., pour éviter tout endommagement des vis de fixation de l'élément chauffant.

Veillez lire attentivement ...

Tests de la résistance et de la continuité de la gaine

Avant d'installer le plancher chauffant, vérifiez toujours la continuité et la résistance avec un ohmmètre, pour vous assurer qu'il y ait un circuit et que le câble ne soit pas endommagé. Les relevés doivent être similaires à ceux qui figurent sur l'étiquette apposée sur chaque natte, ou comme indiqué dans le tableau ci-dessus. Des tests devraient être répétés à intervalles régulières lors de l'installation et avant, pendant et à la fin de la pose du carrelage ou l'installation du plancher choisi.

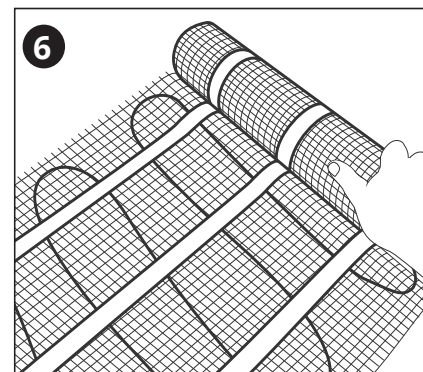
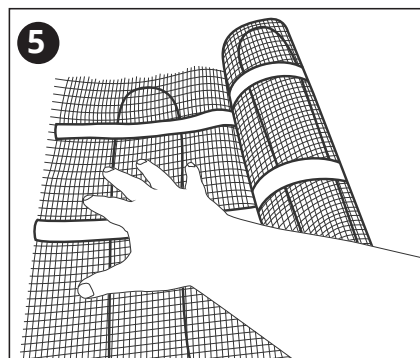
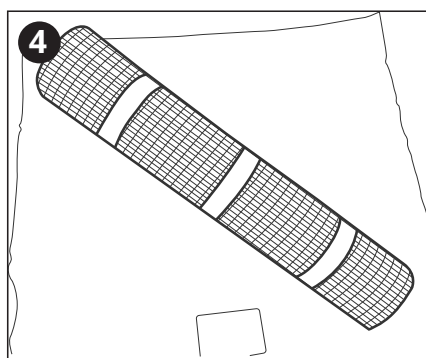
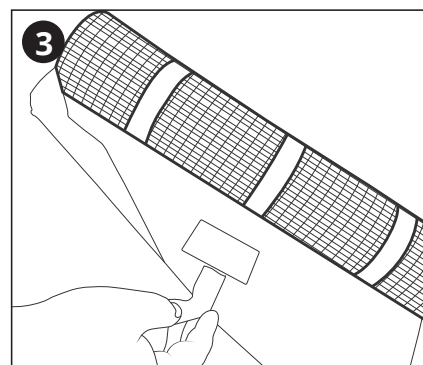
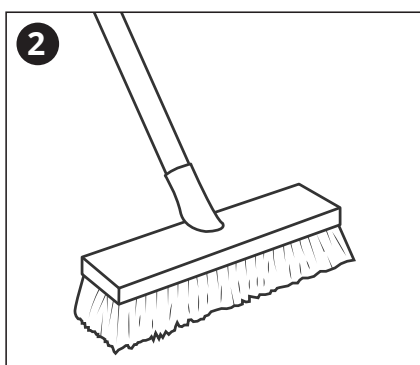
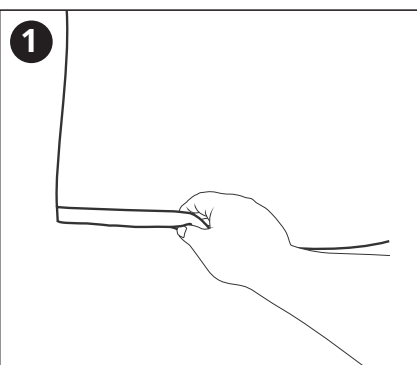
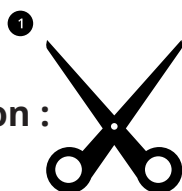
Pièces fournies :

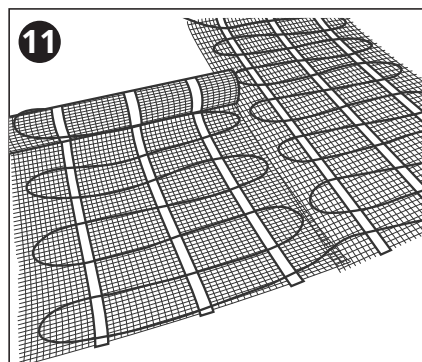
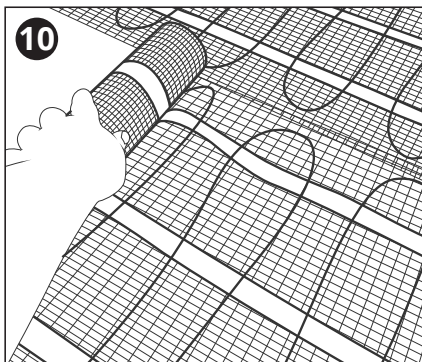
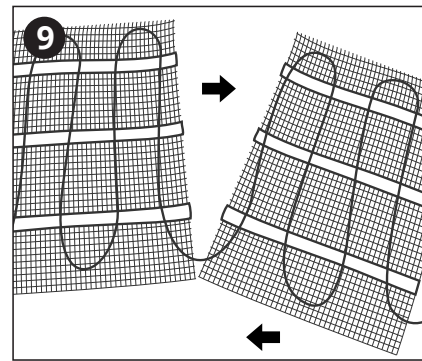
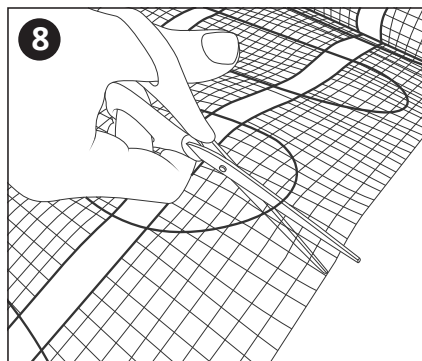
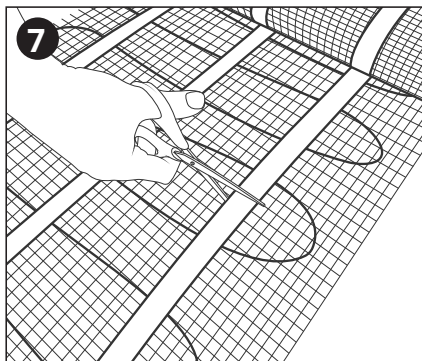
Plancher chauffant électrique

Outils nécessaires à l'installation :

Ciseaux

Rouleau à peindre en mousse (facultatif)





Continuez à dérouler la natte jusqu'à ce que la superficie concernée soit couverte, en répétant les étapes ci-dessus selon vos besoins.

Rappelez-vous de ne jamais couper les câbles !

Pour raccorder la natte au thermostat, veuillez consulter le guide d'installation du thermostat. Nous recommandons que cela soit fait par un électricien qualifié.

Votre garantie

- *Pour connaître la garantie spécifique à votre produit, veuillez vous référer à notre site internet.*
- *La garantie commence à partir de la date d'achat.*
- *La garantie vous couvre contre les dommages causés par des problèmes liés à la fabrication, elle ne s'applique pas aux dommages qui résultent d'une mauvaise installation.*
- *Les coûts de main-d'oeuvre pour l'installation du produit ne sont pas couverts par cette garantie.*

Recyclage & Élimination

La directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) est la directive de la Communauté européenne 2012/19/UE relative à la gestion et au traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) qui, avec la directive RoHS 2002/95/CE, est devenue une loi européenne en février 2003.

La directive DEEE vise à réduire la quantité d'équipements électriques produits et à encourager tout le monde à les réutiliser, les recycler et les récupérer.

Dans le cadre de ces directives et pour la sécurité de l'environnement, n'éliminez aucun équipement électrique, y compris ceux portant le symbole ci-dessous.

Tout vendeur ayant une surface de vente d'au moins 400m² est légalement tenu de reprendre vos petits appareils usagés pour les éliminer gratuitement. Pour tout achat d'un appareil électrique neuf, votre vendeur a pour obligation de vous reprendre l'ancien appareil gratuitement. Vous pouvez également présenter vos anciens appareils électriques à la collecte municipale. Veuillez contacter votre mairie pour plus d'informations.

Nous contacter :

Hudson Reed
Unit 1&2 Dawson Court
Burnley
BB11 5UB
Royaume-Uni

